

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur

Du jeudi 16 juin 2022 au CDOS - 28 rue Julien 69003 Lyon (salle Jean Pierre Roger)

I. Ordres du jour

Sujet I.01	1 ^{ère} édition du festival de l'eau	3
Sujet I.02	Point de situation des licenciés	3
Sujet I.03	Validation date AG CODEP69 du mercredi 09 Novembre 2022	4
Sujet I.04	Participation financière encadrants commission technique	4
Sujet I.05	VP dive	5
Sujet I.06	Présidence de la CTD69	6
Sujet I.07	Déménagement du matériel du CODEP69	6
Sujet I.08	Projet tarifs privilégiés	6
Sujet I.09	Création de la commission Handisub	7
Sujet I.10	Tour de table	7
Sujet I.11	Prochaines réunions CODEP	10

Président de séance : Renaud HELSTROFFER
Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

<p><u>Membres comité directeur présents (11) :</u> HELSTROFFER Renaud (président) JAVILLIEY Alain (trésorier) AUDOUY Patricia (secrétaire) STUCKENS Anne (secrétaire adjointe et commission enfants/jeunes) CARRION Denis (administrateur) CORDIER Hervé (administrateur) CURE Anne-Edith (administrateur) FRAMINET Gilles (administrateur et commission enfants/jeunes) JALOUNEIX Yves (administrateur et commission enfants/jeunes) LAFONT Catherine (administrateur) PAOLOZZI Stéphane (administrateur)</p> <p><u>Présidents de commissions présents (5) :</u> BALANCHE Marc (président adjoint biologie/environnement) DOMAS Charles (technique) DUFOUR Stéphane (nage avec palmes) PHILIPPS Benoit (souterraine) GROSBOIS Guy (président adjoint technique)</p>	<p><u>Membres comité directeur excusés :</u> BEAUDIQUEZ Thierry (président adjoint) SANTSCHI Samuel (trésorier adjoint) SURROCA Jérôme (vice-président) BARDASSIER Laurent (administrateur) GAY Valérie (administrateur) SENTENAC Pascale (administrateur)</p> <p><u>Présidents de commission excusés :</u> CORDIER Frédérique (apnée) POTHE Franck (archéologie) LEAL RODRIGUEZ Diana (hockey subaquatique) THIEBAUD Jérôme (hockey subaquatique) FANTON Henri (audiovisuelle) FOURNIER Brigitte (biologie/environnement) CAILLON Patrick (tir sur cible)</p> <p><u>Membres comité directeur absents :</u> BERTIN Vincent (administrateur) DELCAMBRE Thierry (administrateur) GIRAUD Olivier (administrateur)</p> <p><u>Présidents de commissions absents :</u> ARROYO Hélios (pêche sous-marine)</p>
--	---

Le quorum est atteint : 11 membres du comité directeur présents. Quorum atteint quand 1/3 des membres présents.

Sujet I.01 1^{ière} édition du festival de l'eau

structure autour de 3 grands thèmes : Célébrer, Protéger et Découvrir.

Pour cette première édition, le festival de l'eau aura lieu les 1, 2 et 3 Juillet 2022.

Le CODEP69 n'a pas pu mettre en place cette action en son nom du fait du délai court de dépôt du dossier (2 semaines avant clôture au 28 février 2022) et avec la nécessité de Ce festival, organisé par la mairie de Lyon, s'adresse à l'ensemble de la population et se mobiliser les différentes commissions.

Le CODEP sensible à cette manifestation s'est du coup associé à l'action menée et organisée par l'association du collectif des péniches de Lyon associée à plusieurs associations à la collecte de déchets sur terre et sous l'eau.

L'action, associant le CODEP69, aura lieu toute la matinée du 03 juillet 2022 au bord du Rhône au niveau de la Guillotière avec comme objectif le ramassage des déchets dans le Rhône.

Le CODEP69 va faire un appel aux clubs pour dénombrer les potentiels volontaires pour cette opération. Souhait d'avoir 15 à 20 plongeurs niveau 3 minimum.

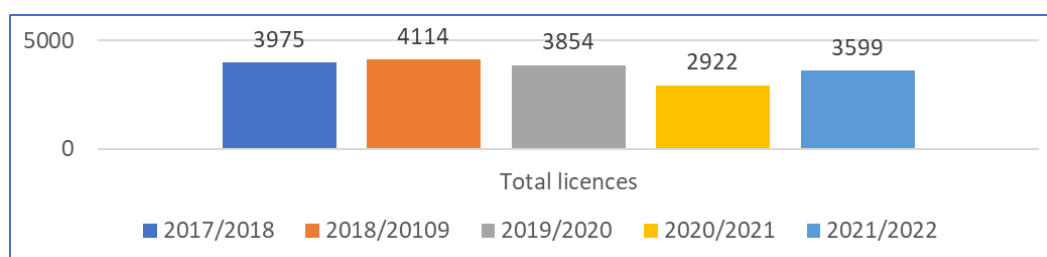
Il semble important que le CODEP69 soit présent car il va pouvoir bénéficier d'une surface média importante dans un lieu de grand passage.

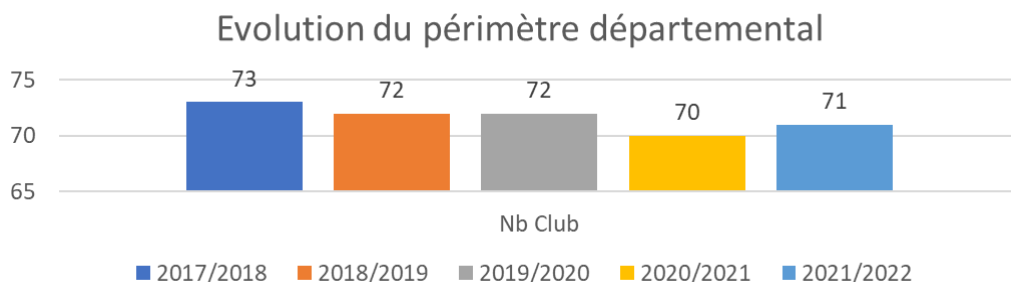
Nécessité d'avoir une sécurité : oxygène à prévoir.

Une information sera transmise aux présidents des clubs/SCA et par l'intermédiaire du Facebook de la CTD69.

Sujet I.02 Point de situation des licenciés

Vous trouverez ci-dessous la situation, en date du 16 juin 2022, des licences souscrites et du nombre de clubs/SCA dans le département du Rhône ainsi que l'évolution de ceux-ci depuis 2017/2018.





Sujet I.03 Validation date AG CODEP69 du mercredi 09 Novembre 2022

La date de l'assemblée générale est validée par le comité directeur. Elle se déroulera au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Sujet I.04 Participation financière encadrants commission technique

Suite à la demande de la CTD69, le CODEP69 avait accordé, en son temps, pour une période probatoire le montant de la participation des encadrants aux sorties CTD fixé à 30€. Devait s'en suivre une révision de cette participation pour fixer à terme la règle.

L'objectif de cette révision est d'estimer non seulement l'impact financier de cette participation au budget global mais et surtout d'évaluer le coût pour le comité à l'élargissement de cette aide à l'ensemble des commissions.

Le tableau ci-dessous représente une simulation avec une participation de 40 euros ou de 30 euros pour les encadrants. Avec une participation de 30 euros, le coût pour le CODEP69 est de 2500 euros et avec une simulation avec 40 euros, le coût est de 1180 euros.

Il est précisé que la participation de 30 ou 40 euros est par encadrant et par week-end.

N° action	Intitulé	nb enc.	participation	coût ttl	participation	coût ttl	coût codep	participation	coût ttl	coût codep
3	Stage technique Apnée	4	50,00 €	200,00 €	40,00 €	160,00 €	40,00 €	30,00 €	120,00 €	80,00 €
4	Formation PBx Bio	8	115,00 €	920,00 €	40,00 €	320,00 €	600,00 €	30,00 €	240,00 €	680,00 €
5	Formation PBx Bio	8	115,00 €	920,00 €	40,00 €	320,00 €	600,00 €	30,00 €	240,00 €	680,00 €
6	Formation PBx Bio	8	115,00 €	920,00 €	40,00 €	320,00 €	600,00 €	30,00 €	240,00 €	680,00 €
7	Formation encadrants Bio	4	125,00 €	500,00 €	40,00 €	160,00 €	340,00 €	30,00 €	120,00 €	380,00 €
16	Sortie technique CTD	20	30,00 €	600,00 €	40,00 €	800,00 €	- 200,00 €	30,00 €	600,00 €	- €
17	Sortie technique CTD	20	30,00 €	600,00 €	40,00 €	800,00 €	- 200,00 €	30,00 €	600,00 €	- €
18	Sortie technique CTD	20	30,00 €	600,00 €	40,00 €	800,00 €	- 200,00 €	30,00 €	600,00 €	- €
19	Sortie technique CTD	20	30,00 €	600,00 €	40,00 €	800,00 €	- 200,00 €	30,00 €	600,00 €	- €
20	Sortie technique CTD	20	30,00 €	600,00 €	40,00 €	800,00 €	- 200,00 €	30,00 €	600,00 €	- €
				6 460,00 €		5 280,00 €	1 180,00 €		3 960,00 €	2 500,00 €

Le comité directeur vote pour la participation des encadrants à 30 euros.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	1	10

ADOPTE A LA MAJORITE

La mesure prendra effet en début de saison prochaine (2022/2023).

Prévision d'environ 5 % d'augmentation sur les prestations pour les sorties techniques (bus, hébergement, restauration) sauf les plongées au CIP de Fréjus qui n'augmente pas ses tarifs.

Sujet I.05 VP dive

Le site actuel ne répondant pas aux besoins du CODEP (communication générale et des commissions, trésorerie, messageries), le bureau du CODEP69 avait rencontré, au salon de la plongée, VP dive. VP dive est une solution dédiée au monde de la plongée et déjà utilisé par de nombreux clubs et certains comités départementaux. Le coût reste faible et comprend, à ce jour, uniquement la migration des informations actuelles sur VP dive.

VP dive montre des facilités d'utilisation dans la communication, la gestion des activités, le paiement en ligne avec hello asso sans coût, la comptabilité, la gestion autonome de l'information par les commissions.

VP dive a transmis au CODEP un devis pour un montant de 1332 euros (migration des informations). La décision de validation de ce devis a été prise le 11/05/2022 lors d'une réunion du bureau conformément au règlement intérieur.

L'objectif serait d'effectuer ce changement de site pendant la période estivale afin de perturber le moins possible les activités des commissions.

Le site sera disponible début septembre mais entre-temps les inscriptions sur le site actuel ne seront pas possibles pendant l'été. Il va être nécessaire d'envisager des solutions pour les inscriptions aux différentes activités prévues en début de saison.

Une réunion en visioconférence, afin de présenter les fonctionnalités du site, est organisée par VP dive, pour le comité directeur et les présidents de commissions le **lundi 11 juillet 2022 en soirée**. L'heure et le lien seront transmis ultérieurement.

Sujet I.06 **Présidence de la CTD69**

Charles DOMAS, président de la commission technique Rhône a dû prendre du recul durant la saison 2021/2022 pour des raisons personnelles. Durant cette période, l'équipe de la CTD, menée par son président adjoint, Guy GROUSBOIS, a assuré les actions prévues. Charles souhaite poursuivre son mandat de président de la commission technique en mettant en avant que cette situation fût transitoire.

Une réunion de la commission technique est prévue le mercredi 29 juin 2022 avec comme objectif de travailler sur le développement de la commission.

Sujet I.07 **Déménagement du matériel du CODEP69**

Une solution de stockage du matériel du CODEP69 a pu enfin être trouvée dans les locaux du CDOS. Le matériel situé actuellement dans un garage privé à Chasse sur Rhône et dans un bureau à Meyzieu va pouvoir être transféré. Le déménagement est prévu le lundi 27 juin 2022 en soirée. Stéphane PAOLOZZI et Alain JAVILLIEY sont en charge de l'organisation.

Sujet I.08 **Projet tarifs privilégiés**

Des clubs, de par leur faible nombre d'adhérents, ne peuvent pas négocier leurs plongées. L'objectif du CODEP69 est d'acheter des plongées à des prix négociés et les revendre, aux clubs intéressés, au prix coûtant.

Un mail a été envoyé à 80 SCA des bouches du Rhône et du Var toutes adhérentes à la FFESSM. 20 clubs ont répondu et ceux-ci se situent majoritairement dans le Var. Les informations demandées : prix de la plongée, hébergement, capacité, type de bateau.

Le CODEP69 choisira 3 structures de plongée maximum qui ne devront pas émettre de restriction quant à la période d'utilisation des plongées ni de la date limite d'utilisation. Des critères géographiques seront aussi pris en compte afin d'assurer une diversité de lieux.

Le tarif le plus bas proposé : 21 euros (blocs et plomb perso), 25 € (blocs et plomb fournis).

Ces offres sont destinées aux plongeurs autonomes, non encadrés, avec directeur de plongée.

Un achat d'environ 600 plongées est prévu, réparti sur les trois clubs.

Possibilité avec VP dive d'achat en ligne sur le site du CODEP avec délivrance d'une facture.

Chaque club s'occupera de réserver ses plongées directement auprès du club choisi.

Un contrat type sera établi.

Objectif de mise en place : Rentrée de septembre 2022.

Sujet I.09 Création de la commission Handisub

Au niveau national et régional, l'activité Handisub a été désolidarisée de la commission technique. Le CODEP69 souhaite en faire de même.

Le comité directeur valide la création de cette commission.

Le poste de président de cette commission a été proposé à Olivier BIHOREAU qui l'a accepté.

Le vote concernant la création de cette commission et le poste de président sera réalisé lors de la prochaine assemblée générale.

Sujet I.10 Tour de table

Patricia AUDOUY : Précise de façon générale, pour tous les comités directeurs, qu'en l'absence de quorum du comité directeur (7 personnes présentes minimum), la réunion du comité directeur peut se dérouler normalement mais ne pourra délibérer à aucune résolution ni décision.

Alain JAVILLIEY : Il sera nécessaire de travailler avec VP dive quant à l'organisation des paiements au niveau des commissions.

Anne STUCKENS/Yves JALOUNEIX : L'animation, organisée par la commission plongée enfants/jeunes, qui s'est déroulée le 22 mai 2022 à la piscine des Vallons du lyonnais à Vaugneray a regroupé 37 enfants/jeunes. Plusieurs activités ont été proposées : baptêmes de plongée, initiation au hockey subaquatique, jeux aquatiques (atelier bascule arrière, jeux des 7 familles..). Cette rencontre est le fruit d'une belle collaboration entre les commissions du CODEP69 puisque l'initiation au Hockey Subaquatique a été animée par 2 initiateurs de la commission Hockey Subaquatique et la couverture en image de l'évènement a été assurée par la commission Photo-Vidéo. Le bilan est très satisfaisant pour cette première avec une petite modération cependant. Ces animations ont pour but de faire découvrir notre univers aux plus jeunes bien évidemment, mais aussi de permettre aux clubs désireux de monter une section enfants de venir prendre la température, et de ce côté-là, l'objectif n'est pas encore tout à fait atteint car il n'y a pas eu de participation de clubs n'ayant pas déjà de section enfants/jeunes. Demande pour 2 inscriptions.

Anne Edith CURE : Peu d'activités cette saison. Proposition de créer un groupe WhatsApp comité directeur et présidents de commissions afin de pallier au dysfonctionnement de certaines boîtes mails.

Marc BALANCHE : Validation de 9 formations de PB2 à Cerbère en juin. 3 ou 4 d'entre eux prévoient de participer à des formations de formateur.

Prévision sur la saison prochaine de sorties BIO à visée de formation diplômantes et aussi de sorties d'observation avec un travail en retour sur les sites participatifs comme CROMIS /DORIS et BIOOSP.

Charles DOMAS : Examen initiateur le 26 juin 2022 (9 candidats prévus), 2 stagiaires MF2 en stage final à Hendaye au mois de juillet 2022, 12 guides de palanquée ont été diplômés en juin à Niolon et pendant la même période, 8 stagiaires MF1 ont réalisé un stage de capitalisation. L'utilisation de google forms pour centraliser les notes lors des examens est en test et de google drive pour le suivi des stagiaires.

Benoit PHILIPPS : Saison très active avec la reprise des journées découvertes (11 participants) et 6 plongeurs ont validé leur niveau PS1.

Stéphane DUFOUR : La commission nage avec palmes a participé à l'organisation de la traversée de Lyon et du triangle des eaux bleues (environ 70 personnes). Projet d'organiser une manifestation nationale dans les 4 ans à venir.

Guy GROSBOIS : Différents projets pour la commission technique : mutualisation entre départements, mise à jour des compétences, soirée à thèmes...

Gilles FRAMINET : Se questionne sur le projet NémO (club de l'Aquatic club du pays de l'Arbresle) qui avait été évoqué lors d'un précédent comité directeur.

Réponse : Ce club a construit un projet plongée (formation niveau 1) avec 14 lycéens. La sortie mer de validation de cette formation niveau 1 va se dérouler à la Londe. Suite à une demande d'aide financière de ce club, le CODEP69 a répondu favorablement et a alloué une participation d'un montant de 800 euros.

Cette action a été ajoutée au budget de la commission jeunes/enfants.

Hervé CORDIER : Une initiation recycleur s'est déroulée à Chamagnieu le 11 juin 2022 (14 personnes).

Hervé CORDIER pour la commission apnée : Un RIFAA est organisé le dimanche 19 juin 2022.

Mail de Patrick CAILLON :

Les 04 et 05 juin dernier, le Championnat de France 2022 de tir sur cible subaquatique a clos le circuit national.

Deux rhodaniennes, du club H2O (Sainte Foy-les-Lyon) faisaient partie des 19 qualifiées.

Il y eut de l'Or pour Midoli CAILLON - - SHIRAI en catégorie Junior et ce dans toutes les épreuves : en Précision, au Biathlon et au Super Biathlon.

Son score au Combiné est le plus élevé de l'ensemble des compétitrices et c'est ainsi qu'elle est devenue Championne de France Junior.

Elle remontera sur un podium pour du Bronze en étant 1 des 4 membres de l'équipe relais H2O. Celle-ci s'est classée troisième des 18 équipes alignées sur l'épreuve du Relais.

Cinq rhodaniens, 2 du club H2O et 3 de l'UJSM (club de La Mulatière) faisaient partie des 51 qualifiés.

Il y eut de l'Or pour Hapet TASHJER (de l'UJSM) au Biathlon, catégorie Masters (35 compétiteurs).

Toujours chez les Masters et au Super Biathlon, il y eut de l'Or pour Patrick AUDU (d'H2O) et de l'Argent pour Hapet TASHJER.

Au classement général Combiné, Hapet se classe second et est ainsi le vice-champion de France Masters.

Au final, H2O termine 3ème des 28 clubs présents (avec les scores cumulés de ses 3 compétiteurs) soit 1 dernier et podium de plus pour 3 membres de ce club.

Au classement Coupe de France 2022 (qui est l'addition des 3 meilleurs scores de la saison). Hapet TASHJER a le second meilleur total de points, toutes catégories et Patrick AUDU le succède.

Delphine GALLARDO est première dans sa catégorie MASTERS et troisième de toutes les féminines.

Midoli CAILLON - - SHIRAI est première dans sa catégorie JUNIORS et détient le meilleur score des féminines de France, toutes catégories : elle remporte la coupe de France Féminine.

Au classement Championnat de France 2022 (le meilleur score Combiné de la saison).

Delphine GALLARDO est première dans sa catégorie MASTERS et troisième de toutes les féminines.

Midoli CAILLON - - SHIRAI est première dans sa catégorie JUNIORS et détient le meilleur score des féminines de France, toutes catégories : elle est championne de France au classement général féminin.

Hapet TASHJER a le second meilleur total de points, toutes catégories et Patrick AUDU le succède.

A savoir aussi que 4 rhodaniens ont été sélectionné au sein de l'équipe nationale Elites de tir sur cible qui est composé de 12 membres.

Sujet I.11 Prochaines réunions CODEP

- Mercredi 7 septembre 2022 à 19h30
- Mardi 18 octobre 2022 à 19h30

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER

